**Appel à consultation pour la sélection d’un(e) consultant(e) pour la réalisation d’une recherche sur les Normes et Valeurs Sociales en matière de Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive.**

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé  de programme | Right Here Right Now 2 Maroc |
| Organisation | Association Marocaine de Planification Familiale |
| Partenaire financier | Ministères des Affaires étrangères des Pays-Bas |
| Lieu d’exécution | En milieu urbain et rural du Maroc |
| Poste | Consultant(e) chargé(e) pour réaliser une recherche sur les Normes et Valeurs Sociales en matière de Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive. |
| Contexte général  AMPF | L’Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF), a été constitué en 1971, conformément au Dahir Chérifien numéro 1-58-376, du 3 Joumada premier 1378 (15 novembre 1958), règlementant le droit d’association tel qu’il a été modifié et complété. L’AMPF a été reconnue d’utilité publique, par le décret numéro 72-477 du 8 juin 1972. L’AMPF est membre à part entière de la Fédération Internationale de la Planification Familiale (IPPF). Depuis sa création L’AMPF est un acteur d’influence en ce qui concerne les questions de santé et de droits sexuels et reproductifs applicables au contexte national. Elle fonde son travail sur une assise statutaire conforme à la législation nationale et aux procédures fixées par l’IPPF.  La vision de l’AMPF est celle d’un Maroc où toutes les femmes, tous les hommes et tous les jeunes ont accès à l’éducation, aux informations et aux services en Santé Sexuelle et Reproductive /SSR dont ils ont besoin, et que la santé en général et la santé reproductive en particulier font partie des droits fondamentaux assurés.  Le plan stratégique 2016-2022 de l’AMPF est en cohérence avec le cadre stratégique de l’IPPF, et couvre quatre résultats transformateurs élaborés sur la base de l’analyse de la situation du contexte international et national, l’identification des besoins des différentes cibles :   * Résultat 1 : le Gouvernement respecte, protège et met en œuvre un arsenal juridique et des stratégies en faveur des Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive (DSSR) et l’égalité de genre ; * Résultat 2 : Chaque individu : hommes, femmes et jeunes jouit du libre choix d’exercer ses droits à la SSR ; * Résultat 3 : Des services essentiels en SSR de qualité, intégrés et diversifiés, dispensés et facilement accessibles ; * Résultat 4 : Association leader en DSSR, performante, crédible et redevable. |
| Contexte général  Du Projet RHRN2 | Le programme RHRN 2 vise l’atteinte de quatre résultats à long terme :   1. Des jeunes capables de prendre des décisions sur leur sexualité, exprimer leurs besoins et de faire valoir leurs droits (pistes d’information et d’éducation). 2. Une masse critique renforce les normes et les valeurs positives concernant la SDSR des jeunes et la justice en matière de genre (piste du soutien public) ; 3. Des politiques et des lois sur les droits humains favorisant la SDSR des jeunes sont adoptées par les décideurs. 4. Une société civile formée sur les droits de la SDSR des jeunes et la justice en matière de genre (piste du renforcement de la société civile). |
| Contexte de la recherche | L’AMPF lance une recherche opérationnelle sur les normes sociales et culturelles en santé sexuelle et reproductive au Maroc. Elle sera réalisée en milieu urbain et rural pour évaluer le degré d’acceptabilité de l’éducation en DSSR de la population marocaine, visera à sensibiliser et informer la communauté des jeunes sur les normes sociales discriminantes. |
| Objectifs de la recherche | Cette consultation a pour objectif d’analyser les normes et valeurs sociales de toutes les parties prenantes afin de promouvoir les droits à la santé sexuelle et reproductive des jeunes âgé.e.s entre 14 et 30 ans. De ce fait, les objectifs principaux sont :   * Faire un état des lieux des normes et valeurs sociales qui entravent l’accès à la SSR * Cartographier ces normes et valeurs sociales par région * Étudier les freins à la SSR, la contraception et la contraception définitive * Identifier les normes liées au genre * Lister les personnes influentes attachées à ces normes * Proposer des pistes pour changer les normes et valeurs en SSR * Lister les causes de résistances au changement |
| Livrables | Le.la consultant.e doit fournir les éléments suivants :   * **Rapport initial :** Note méthodologique validée et signée par le/la consultant(e) et AMPF qui comprendra une planification et un calendrier, des questions de recherche, des méthodologies (conception de la recherche, et instruments et outils suggérés) à appliquer, des considérations éthiques, des risques et des stratégies d'atténuation. * **Rapport préliminaire :** Le rapport Draft doit être rédigé en Français et contenir toute l’information nécessaire sur les résultats attendus, qui sera en premier lieu valider par la **Direction exécutive et le comité de suivi de l’AMPF.** * **Rapport final** en Français |
| Durée de la consultation | 1 mois à compter de la signature de contrat de service |
| Qualifications  et expériences | * Cet appel est destiné aux consultants/tes proposant au moins 1 Expert(e) avec les qualifications suivantes : * Un diplôme de Doctorat ou Doctorant en Sciences Sociales ou spécialité similaires ; * Expert dans le domaine des techniques d’intervention sociale, santé sexuelle et reproductive ou approche genre ; * Une bonne maitrise de la thématique relative aux Normes et Valeurs Sociales en matière de Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive ; * Des références similaires à la présente étude serait un atout ; * Bonne connaissance des outils et logiciels informatiques de bureau, de communication électronique, de traitement des données et de suivi-évaluation ; * Aptitudes à la communication, notamment dans l’animation d’ateliers de formation, de groupes et autres séances de travail ; * Excellentes compétences culturelles et aptitudes à bien travailler dans un environnement international avec jeunes dans toute leur diversité ; * Avoir un statut juridique (Société, Auto-entrepreneur…etc.).   Le consultant devra avoir les Respect des principes fondamentaux   * Approche transformatrice de genre (ATG) ; * Approche basée sur les droits humains ; * Inclusivité ; * Participation significative et inclusive des jeunes (PSIJ); * Sureté & Sécurité ; |
| Informatique | Maîtrise du package Microsoft Office. |
| Langues | Bonne maîtrise du français |
| Soumission  des candidatures | Le dossier de soumission :   * CV détaillé du consultant ou l’équipe de travail ; * Note méthodologie proposée pour la réalisation de la consultation en Français ; * 03 Lettres de références ; * 02 travaux similaires réalisés par le/la consultant(e) en matière de la DSSR, techniques d’intervention sociale …etc. * Offre financière.   **Le dossier de soumission à envoyer par email au plus tard le 24 juin 2022 à ampf@ampf.org.ma** |

|  |
| --- |
| **Pr Maamri Abdellatif Directeur Exécutif AMPF** |
|  |